

conseil municipal de Cuges-les-Pins, 23 juin 2016.

Intervention de André Lambert, conseiller municipal

Projet de délibération n° n°20160623-016: Proposition de nomination de monsieur et madame Bembom en qualité de Citoyens d'Honneur de la commune de Cuges-les-Pins

C'est aussi mon avis que la famille qui possède et gère le parc de loisirs de OK Corral depuis 1979 mérite des égards de la part de la commune de Cuges-les-Pins. L'entreprise progresse de manière constante, avec, régulièrement de nouvelles attractions et des initiatives originales comme le travail des rapaces. Elle a su également conserver l'ambiance familiale qu'on lui a connue depuis le début. OK Corral a imprimé sur la commune de Cuges une marque assez forte et celle-ci lui doit beaucoup.

Inversement, ce n'est pas la même affaire, le parc vient avec la fête de son cinquantième anniversaire, d'en cumuler un autre, celui de cinquante années passées sans raccordement au réseau d'eau public, de cette chère eau que la commune ne partage pas plus avec OK Corral qu'avec plusieurs de ses quartiers.

Le parc de OK Corral ne doit pas grand chose sinon rien à la commune de Cuges les Pins.

Les habitants attendent et les entreprises comme OK Corral, le Motel Club et d'autres, se débrouillent par elles-mêmes et sont bridées dans leur développement à cause de cette situation anachronique.

J'aurais préféré, qu'à la place d'une médaille, on annonce au parc un échéancier pour l'irrigation par le Canal de Provence, mais ce n'est pas le cas, et, trouvant à l'initiative proposée quelque chose d'humiliant, je n'y participerai pas.